



Bulletin communal officiel
Février 2018
www.nivelles.be

Gens de Nivelles

DJINS D'NIVÈLE > 123



116^{ème}
Carnaval de
Nivelles → PAGE 3

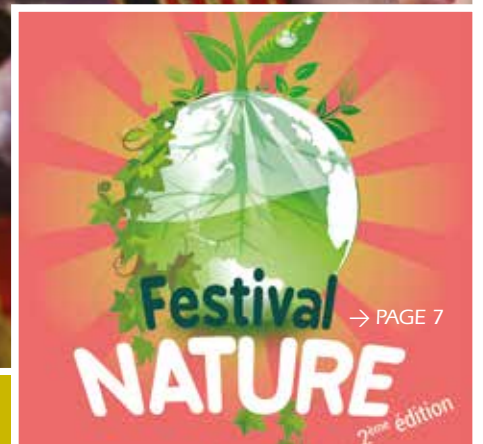
Labels de la tarte al djote
Palmarès
→ PAGE 4



Mérite sportif nivellois 2017
→ PAGE 4

L'Académie fait son Jazz
→ PAGE 5

Fête des Géants
de Baulers
→ PAGE 5



Nivelloises à l'honneur
→ PAGE 11



Les usagers faibles sur la voie publique



SOMMAIRE

3

116^{ème} Carnaval

4

Mérite sportif nivellois
Remise des Labels Djote

5

Fête des Géants de Baulers
L'Académie fait son Jazz

6

Amicale des Seniors -
calendrier

7

Festival Nature
4 Fleurs pour Nivelles

8

Tribune politique

10

Conseil communal

11

Nivelloises à l'honneur
Recrutements
Concours Entente florale -
appel

12

Budget 2018 du CPAS
Nivelles
« Ville Amie démente »

13

Droits à l'image & vie privée
Déjections canines

14

Agenda

15

Festival du Conte
de Bornival

16

Etat civil - Pharmacies

Si cyclistes et piétons disposent de droits, chacun a aussi des obligations pour assurer sa sécurité et celle des autres ! Quelques rappels s'imposent pour une meilleure cohabitation sur la voie publique.

Les cyclistes

Le cycliste a l'obligation de respecter le Code de la Route et de veiller à ce que son vélo et son équipement soient toujours en règle. Le cycliste ne peut pas abuser de la priorité qu'il a à certains endroits au risque de mettre en danger les autres usagers. A hauteur des passages aménagés, le cycliste n'a pas de priorité : il ne peut s'y engager qu'avec prudence et en tenant compte des véhicules qui s'approchent. Certains cyclistes franchissent le feu rouge, notamment pour virer à droite. Attention : cette manœuvre n'est autorisée qu'en la présence d'un signal B22 ou B23 !

Il a en outre l'obligation d'utiliser les pistes cyclables ou autre passage destiné au cycliste - les trottoirs ne sont pas considérés comme tels ; de respecter les droits des autres usagers faibles - distance avec le piéton, priorité sur le passage pour piéton ; de ne pas adopter une conduite imprudente - par exemple, l'usage du smartphone est à proscrire.

Et puis, même si ce n'est pas obligatoire, porter un casque et une chasuble auto-réfléchissante ne peut qu'augmenter votre sécurité. Sans oublier d'utiliser la sonnette à bon escient et de faire preuve de courtoisie.

Les piétons

Le piéton a l'obligation d'utiliser le trottoir quand il y en a un.

S'il se situe à une distance de moins de 30 mètres d'un passage pour piétons, il devra l'emprunter pour traverser la voirie. Resté concentré sur son smartphone est à éviter. En toute circonstance, avant de traverser, il devra s'assurer qu'aucun véhicule n'arrive dans sa direction et qu'il peut traverser en sécurité sans gêner inutilement la circulation.

Et puis, le piéton gardera à l'esprit de porter des vêtements appropriés et d'être toujours visible pour les conducteurs quel que soit le moment de la journée. Par exemple, éviter de porter des vêtements foncés à la tombée du jour et si c'est impossible, redoubler de prudence. Le port de la chasuble ou d'un accessoire fluorescent (par ex brassard ou couvre sac-à-dos) est fortement recommandé dans l'obscurité, en particulier pour les enfants qui se rendent à pied à l'école en hiver.

→ **Plus d'infos** www.belgium.be/fr/mobilite/cyclistes_et_pietons.

■ **Pierre HUART,**
Bourgmestre

Le 116^{ème} Carnaval de Nivelles

ÉVÉNEMENT

Dans quelques jours, le cœur de notre cité vivra l'événement folklorique le plus attendu de l'année par bon nombre de Nivellois ! L'occasion vous sera donnée de profiter de la tradition et du folklore acloot et de faire la fête en toute convivialité !

Comme chaque année, les nombreux groupes de Gilles et Fantaisies déambuleront dans les rues au bruit de leurs sabots.

Sans oublier la cavalcade du dimanche dont la quasi totalité des groupes et des chars seront inédits à Nivelles et ne manqueront pas d'assurer une très bonne ambiance, tant pour les plus jeunes que pour les moins jeunes. En effet, le Carnaval de Nivelles est le plus important du Brabant wallon et l'un des 5 plus grands carnivals de Wallonie et de Bruxelles, avec plus de 50.000 visiteurs les années précédentes.

Afin de tenir compte de l'évolution, nous nous devons d'apporter des améliorations afin que celui-ci réponde à l'attente de tous et reste un carnaval d'exception, familial et bon enfant.

Le Carnaval de Nivelles, c'est le partage de moments magiques et d'émotions, dans le respect de tous et avec une formidable ambiance qui permet aussi à chacun de passer de véritables moments de fêtes, avec entre autres :

- toutes sociétés confondues, plus de 660 Gilles, Paysannes, Arlequins et Pierrots ;
- plus de 20 groupes et de nombreux chars dans une cavalcade diversifiée et de qualité ;
- 50 tonnes d'oranges et + de 40.000 bonbons, gadgets, peluches, ... offerts au public ;
- un cortège de Gilles, Paysannes, Arlequins et Pierrots homogène ;
- un superbe rondeau le lundi soir, accompagné d'un feu d'artifice et suivi des brûle-bosses.

Samedi 17 février

- 14h30 : **Carnaval des enfants**, départ du cortège à la gare, avec la participation des T'Chapelles (La Viole), du Corps Musical Nivellois, de l'Ecole de Tambour, des clowns et des enfants déguisés ;
- 16h : Waux-Hall, **spectacle pour enfants de la troupe Vagabong et**



Compagnie : « Ils ont 10 ans... ».

Un spectacle drôle emmènera les petits et les grands au pays du bonheur et du rire. Cette fois ça y est, ils ont 10 ans ! 10 ans de présence ininterrompue au Waux-Hall pour le carnaval des enfants, 10 ans de bêtises et de rires, 10 ans de folies, mais surtout 10 ans dans leurs têtes. Pipo, Fredo et Roger, ces 3 grands gamins qui totalisent 155 ans à eux trois, sont de retour pour le plaisir des petits et des grands sur la plus belle scène de Nivelles.

S'ensuivra l'élection des princes et des princesses du Carnaval (les plus beaux déguisements).

Dimanche 18 février

La journée à ne pas manquer. Une cavalcade composée d'un nombre important de chars rivalisant d'originalité fera rayonner petits et grands. Un impressionnant cortège de Gilles et Fantaisies fera respecter la tradition et le folklore acloots.

- Dès l'aube, **traditionnel ramassage** en batterie des Gilles et des groupes de Fantaisies.
- 8h20 : réception des sociétés de Gilles et Fantaisies à l'Hôtel de Ville par les Autorités communales et **remise des médailles**.
- 14h : départ de la **Cavalcade** depuis la gare de l'Est. Présentation de la Cavalcade face au Waux-Hall vers 16h45.

- 15h15 : **Cortège des Sociétés de Gilles, Paysannes et Arlequins et Pierrots**, départ entre la rue Général Leman et la Gare de l'Est.

- Vers 18h30 : **Rondeau** des Paysannes, Arlequins, Pierrots et des sociétés de Gilles (Grand-Place)

Lundi 19 février

La journée des Nivellois, la soirée la plus intense du Carnaval acloot avec le rondeau de toutes les sociétés qui sera l'un des moments forts.

- De 14h à 16h : **Carnaval des Écoles**, grand rondeau des Gilles et Fantaisies avec distribution d'oranges dans la rue du Géant et la rue de Namur ainsi qu'entre le Palais de Justice et la Poste.

- 19h : **Carnaval Acloot**, formation du cortège place E. de Lalieux.

- 21h30 : **Rondeau** des sociétés des Gilles, Paysannes, Arlequins, Pierrots, celles-ci seront accueillies dans le rondeau par des feux d'artifice ! La soirée se poursuivra avec les brûlages de bosses des Gilles et Fantaisies.

- 23h : Feu d'artifice proposé par les Gilles de l'Argayon.

Mardi 20 février

Raclot des différentes sociétés nivelloises.

20h : feu d'artifice de clôture offert par les forains.

→ **Plus d'infos** 067/88.22.07 ou via www.carnavaldenivelles.be

- **Philippe BOUFFIOUX**, Echevin a.i des Fêtes et du Folklore, Président de Nivelles en Fêtes asbl



55^{ème} édition du Mérite Sportif Nivellois

PORTS

C'est le 26 janvier que le Jury a attribué le trophée suprême au club du BW Nivelles Volley.

Outre ses performances, le club a énormément progressé en termes de structuration, d'encadrement et d'organisation. C'est le résultat du travail acharné d'une équipe de dirigeants particulièrement motivés. Le Mérite Sportif Nivellois 2017 récompense donc le club dans son ensemble !

Voici l'ensemble des lauréats

Effort Individuel

Michael MONNIER
du Sonbae Taekwondo Nivelles,
Champion de Belgique en titre.

Effort Collectif

L'équipe Messieurs 1
du Pingouin Hockey Nivellois
pour le titre de division 1
brillamment remporté en 2017.

Espoir Individuel

Liévin CREFCOEUR de l'Altair C.O.
Nivelles (course d'orientation) pour ses
performances remarquables au cours
des Championnats belges et mondiaux.

Espoir Collectif

**Julien OFRIM, Emile HOLEMANS et
Nathan DEPRez.**
Trois juniors du Pingouin Hockey
Nivellois, joueurs de base de l'impres-
sionnante équipe U16 nationale.

Master Individuel

Virginie VAN DROOGENBROECK
du Cercle Athlétique du Brabant Wallon,
Championne de Belgique du
semi-marathon.

Master Collectif

**L'équipe Messieurs 50+ de l'Argayon
Nivelles** pour la médaille de bronze
décrochée aux Championnats d'Europe
2017 à Majorque.

Sport paralympique

**Cylviane ARNAULD, Joachim FRAN-
COTTE et Véronique NICOLAY & l'IMP**
primés pour leurs médailles obtenues
lors des Special Olympics 2017 ;
l'IMP est récompensé pour le travail
de fond réalisé avec ses résidents
dans le domaine du sport.



Prix « Coup de Cœur » du Jury

Pascal LEPLAE
du Team Bike4Life-BMC, pour l'humanité
et la bonté qui sous-tendent toutes ses
démarches au cours des activités VTT
auxquelles il participe.

Prix du Bourgmestre Pierre HUART

Team Bike4Life-BMC pour la qualité et la
densité de ses organisations.

Prix de l'Echevin des Sports

Hubert BERTRAND
Ismaël DEBJANI
du Cercle Athlétique du Brabant Wallon,
pour avoir battu le record de Belgique
du 1.500m qui résistait depuis ... 1996 !

Prix du Public

Marie LOMBA du Royal Judo Club
de Nivelles.

Prix de la Presse sportive

Didier BAUDUIN et Vincent GREK
Deux marathoniens de l'impossible du
Nivelles Athletic Club, qui ont couru 7
marathons ... en 7 jours au profit de
l'opération Viva for Life 2017.

■ **Olivier BLERET,**
Président du Jury
du Mérite Sportif
Nivellois

Hubert BERTRAND,
Echevin des Sports

FOLKLORE

Labels « Tarte al djote » les lauréats

C'est au terme d'une cérémonie haute
en couleur que la Confrérie de la Tarte
al djote a remis les labels aux fabricants
méritants. Voici, par ordre décroissant,
la liste des lauréats.

Cinq étoiles

- Boulangerie-pâtisserie Tout au Beurre
- Boulangerie-pâtisserie Le Chant du Pain

Quatre étoiles

- Taverne-restaurant L'Union
- Taverne London's Pub

Trois étoiles

- Boulangerie-pâtisserie Maison Jacquet
- Fou d'Nivelles

Deux étoiles

- Chef Antoine à la maison
- Vincent GOSSIAUX
- La Djoterie
- Taverne-restaurant Au Duc de Brabant
- Boulangerie-pâtisserie Au P'tit Boulanger
- Taverne Le Central

Une étoile

- Ferme de la Panneterie
- ASBL Emeraude

Poêle d'Or

- Taverne-restaurant L'Union
- Taverne-restaurant Au duc de Brabant
- Boulangerie-pâtisserie Au P'tit Boulanger

→ **Plus d'infos** www.djote.be.

6^{ème} Fête des Géants de Baulers

Samedi 17 mars

FOLKLORE

Cette année encore, la Fête des Géants de Baulers se tiendra à l'arrivée du printemps.

Ce projet fou est né en 2012 dans la tête de plusieurs amis dont Thibault RICHELLOT, malheureusement décédé avant la première édition. Le but premier de cette fête : organiser une course de géants entre les unités scouts de Nivelles et de Baulers. En effet, un géant avait déjà été construit quelques années auparavant par l'une des unités. Il s'agissait de renforcer les liens d'amitié autour d'un projet commun. En souvenir de leur ami Thibault, un comité fut créé pour concrétiser ce projet. La première édition du 23 mars 2013 remporta un tel succès que cela nous motiva à continuer l'aventure. Depuis lors, forts de notre expérience, c'est un comité motivé et aguerri qui donne le maximum de lui-même pour que cette Fête des Géants soit une réussite.

Cette fête, nous la voulons familiale, conviviale et surtout participative. Notre but est que tout un chacun puisse passer un bon moment, admirer et découvrir des géants de Nivelles et d'ailleurs et se retrouver pour faire la fête. Cette année, nous aurons la chance d'accueillir des géants venus de Namur, de Lessines, de Petit-Enghien, de Soignies et bien sûr nos géants nivellois et baulersois que l'on ne présente plus.

La journée commencera à **10h30** avec le tournoi de kicker géant, suivra la désormais traditionnelle chasse aux trésors pour les enfants. Ensuite, pour les grands(!), ce sera le moment de prendre l'apéro et de manger une bonne porchetta (sur réservation).

Sur le coup de **15h30**, le cortège de géants débutera pour rejoindre la place de l'église. Nous vous invitons à intégrer ce cortège et à venir danser avec nous au son des différents orchestres qui seront présents. Arrivé à l'église, le cortège s'arrêtera pendant un long moment ... l'occasion pour les enfants d'aller voir un spectacle qui se tiendra dans la salle paroissiale. Dans le même temps, le prix Thibault Richelot sera remis au groupe qui aura mis le plus d'ambiance durant le cortège. Quand



la pénombre tombera enfin, le cortège repartira vers la cité Jardin à la lumière des flambeaux.

Finally, the traditional burning of the bad giant accompanied by a fire of fireworks will take place around **21h30** to leave the place to a night of dancing under a hat.

Come dressed if you wish, it will color the night as much as this magnificent festival!

→ **Plus d'infos**

<http://lafetedesgeantsdebaulers.be> ou
<https://www.facebook.com/fetedesgeantsdebaulers>

ACADÉMIE

L'Académie fait son jazz !

L'Académie souffle 20 bougies pour l'anniversaire de sa section Jazz ! Rendez-vous le dimanche 18 mars au Waux-Hall.

Seules quelques académies de Fédération Wallonie-Bruxelles ont la chance d'avoir une section jazz : Evere, Courcelles, Waterloo, Wavre, quelques autres encore et ... Nivelles bien entendu !

L'importante école artistique aclothe a ouvert cette section jazz en 1998, sous la direction précédente. Le corps professoral comptait déjà alors en son sein un certain Michel PARÉ, musicien nivellois de renommée internationale, qui s'est énormément investi dans l'ouverture et l'évolution de cette nouvelle ramification de l'établissement.

Aussi appelée « musique légère »(!), la musique jazz s'enseigne dans les académies par différents vecteurs : les cours d'instrument (trompette, saxophone, percussions, guitare, contrebasse, etc), les cours d'approche théorique et enfin et surtout, par la formation d'ensembles qui donnent à l'enseignement tout son sens : quoi de plus jubilatoire que de se retrouver chaque semaine pour jouer ensemble des morceaux qui swingent, quoi de plus enthousiasmant que de pouvoir reprendre pour un public les magnifiques standards de cette musique qui s'écoute tout autant avec le corps qu'avec les oreilles...

A Nivelles, en 2018, 55 élèves adolescents et adultes ont choisi cette voie d'expression. Ils se retrouveront au Waux-Hall, le **dimanche 18 mars**, toute l'après-midi et en début de soirée, accompagnés d'une classe de danse et d'une trentaine d'élèves comédiens afin de célébrer l'anniversaire de leur discipline, pour un spectacle joyeux et plusieurs petits concerts décontractés.

D'anciens élèves de cette section de l'Académie, lancés sur la voie professionnelle, viendront participer à la journée de festivités.

→ **Plus d'infos** www.academiedenivelles.be

■ **Philippe BOUFFIOUX**,
Echevin a.i. de l'Académie

ACTIVITÉS DE L'AMICALE DES SENIORS PROGRAMME 2018

Dîner

Jeudi 15 mars
De 12h à 16h30 à la résidence Samiette

Repas dansant

Dimanche 22 avril
De 12h à 18h à la résidence Nos Tayons

Voyage

Jeudi 3 mai et mardi 8 mai

Dîner

Jeudi 14 juin
De 12h à 16h30 à la résidence Samiette

Goûter

Mardi 21 août
De 15h à 17h à la résidence Samiette

Dîner

Jeudi 13 septembre
De 12h à 16h30 à la résidence Samiette

Voyage

Jeudi 20 et vendredi 21 septembre

Thé dansant

Dimanche 7 octobre
De 15h à 18h30 à la salle Les Heures Claires

Voyage

Mardi 23 octobre et jeudi 25 octobre

Goûter

Mardi 6 novembre
De 15h à 17h à la résidence Samiette

Dîner

Jeudi 13 décembre
De 12h à 16h30 à la résidence Samiette

Les entrées sont gratuites pour les goûters. Le prix des repas est maintenu à 18 €. Les prix des voyages sont calculés au plus juste.

Ces activités sont réservées aux seniors, jeunes ou moins jeunes, nivellois ou non nivellois et pour lesquels l'entrée reste gratuite.

→ Inscription obligatoire pour toutes les activités

067/88.21.13 - Guichet social ou 0484/86.74.13
& claudine.theys@live.be - Amicale des Seniors.
N° de compte : BE83 9730 1234 6215

■ Claudine THEYS,
Conseillère communale,
Présidente de l'Amicale des Seniors

Pierre HUART,
Bourgmestre
en charge des Seniors

Prochaines activités de l'Amicale des Seniors

Voyage à Verdun

Dans le cadre du 100^{ème} Anniversaire de la fin de la Première Guerre Mondiale, voyage de deux jours à Verdun, les **jeudi 20 et vendredi 21 septembre**. Prix par personne : 300 € à payer en une fois ou en plusieurs fois si nécessaire. Supplément single : 30 €.

→ **Inscription obligatoire** pour le 15 février avec versement de 60 €. Modalités : claudine.theys@live.be ou 0484/86.74.13.

Repas de Printemps

Le **jeudi 15 mars** de 12h à 16h30 à la salle de « La Samiette » (rue Samiette, 72).

→ **Réservation obligatoire** pour le 8 mars au plus tard (max. 85 pers). PAF : 18 € (apéritif et café offerts - boissons non comprises).

Cours GymSana

Le CPAS propose des séances d'activités physiques et cognitives adaptées pour les personnes âgées et fragilisées, en collaboration avec l'asbl GymSana et avec le soutien de la Province du Brabant wallon.

Cours « Prévention chutes » tous les mercredis à la résidence Samiette de 9h à 10h - 5 €/cours.

→ **Inscriptions à l'accueil de la Résidence**
067/28.11.90.

Coaching « Comment bien vieillir et être acteur de sa vie » ?

Pour cette deuxième édition, le service Seniors communal invite huit personnes âgées entre 65 et 75 ans à venir suivre 5 séances de coaching en vue d'améliorer leur bien-être.

Vous souhaitez prendre votre vie en main, vous rêvez de changement, vous n'aimez pas la solitude ou vous rencontrez des difficultés pour diverses raisons, alors venez prendre conscience que vous pouvez être heureux et avoir une vie de qualité à la maison.

Les cours se dérouleront **du 26 avril 2018 au 31 mai 2018** : les JE 26 avril, 3 mai, 17 mai, 24 mai et 31 mai de 13h30 à 15h au CPAS (rue Samiette, 70). Gratuit grâce à un subside de la Province du Brabant wallon.

→ **Inscription obligatoire** (8 places disponibles) via isabelle.vaessen@nivalles.be ou 067/88.21.13 - Guichet social.

■ Pierre HUART,
Bourgmestre en charge des Seniors

Festival Nature de Nivelles - 2^{ème} édition

ENVIRONNEMENT

La Ville de Nivelles, les bénévoles du PCDN et de plusieurs associations environnementales de Nivelles organisent la deuxième édition du Festival Nature de Nivelles du lundi 5 mars au dimanche 18 mars.

L'occasion de mettre en lumière l'importance de préserver notre nature en la découvrant de différentes manières !

Une exposition de photographies « nature » nous est prêtée par le Festival

Nature de Namur. Elle sera complétée par les photos du concours « Regards d'Aclois sur les paysages de Nivelles ».

Le **samedi 3 mars**, participez à la Nuit de la Chouette, à 19h à Bornival. Les **jeudi 8 mars et vendredi 16 mars** en soirée, des projections de films nature dont le film de M. HENNO « Il était une fois - un vieux Canal », vous permettront de découvrir une nature proche de chez vous.

Plusieurs activités seront organisées : conférences, animations pour les écoles et balades. Le programme complet sera en ligne sur www.nivelles.be dès la fin du mois.

→ **Plus d'infos**

mailis.neuwels@nivelles.be
service Environnement.

■ **Pascal RIGOT**,
Echevin de l'Environnement



Villes et villages fleuris 4 Fleurs !

Chaque année, la Ville de Nivelles participe à l'opération Villes et villages fleuris organisée par la Province du Brabant wallon.

L'an passé, Nivelles fut gratifiée de la plus haute distinction, après avoir reçu 3 Fleurs quatre années de suite. Cette année, la reconnaissance des instances provinciales fut encore à la hauteur. C'est la gestion des espaces verts axée vers une gestion plus écologique (fin de l'utilisation des pesticides, actions citoyennes en faveur de la nature, utilisation de techniques novatrices, ...) qui est récompensée.



Cette récompense suprême est le résultat d'une attention particulière de la part du Collège communal pour l'embellissement des espaces verts publics mais surtout d'un travail remarquable effectué par l'équipe des jardiniers de la Ville.

Enfin, ce label 4 Fleurs confirme le choix de la Province : Nivelles dispose du statut de Ville pouvant prétendre à remporter le concours Entente florale, pour être reconnue dans ce cadre au niveau européen !

Nous remercions la Province du Brabant wallon pour l'organisation de ce concours et pour le soutien qu'elle apporte à la Ville de Nivelles.

■ **Pascal RIGOT**,
Echevin de l'Environnement

Soyons attentifs, les batraciens sont de sortie

A la fin de l'hiver, lors des premières soirées douces et pluvieuses, les grenouilles, crapauds, tritons et salamandres entament leur migration printanière. Ces déplacements débutent vers la mi-février - début mars et se poursuivent jusqu'en avril. Les animaux traversent les routes pour atteindre les mares et certains se font malheureusement écraser.

Pour les aider, des bénévoles se relayent lors des « opérations batraciens », annoncées par un panneau dans les quartiers concernés. La vitesse doit être adaptée pour les animaux mais aussi pour les bénévoles qui seront sur place !

Pour de plus amples informations et pour rejoindre un groupe de bénévoles : 067/88.21.79 - service Environnement - ou via mailis.neuwels@nivelles.be.

■ **Pascal RIGOT**,
Echevin de l'Environnement



Il n'y a pas d'âge pour être ... motivés !

Notre section Jeunes manifeste son désir grandissant de participer à la gestion d'une commune comme la nôtre. Cela tombe bien, notre groupe se réjouit d'épauler cette nouvelle génération qui a soif d'apprendre.

Voilà à quoi doit servir l'expérience de chacun (notre élu le plus « sage » soufflera ses 93 bougies en octobre prochain) face à une gestion communale de plus en plus exigeante.

Laissons-leur un peu d'espace dans cette tribune !

Des jeunes, plein d'entrain !

Comme vous avez déjà pu le constater, notre section est dotée d'un dynamisme et d'une cohésion d'équipe qui se traduisent par de nombreuses activités et une forte présence sur le terrain.

Notre complémentarité reste et restera notre atout au sein de la section Jeunes MR. Notre section est également riche des âges de ses membres ; cela va du jeune qui entreprend des études passionnantes, en passant par le jobiste, le jeune à la recherche d'un emploi, le jeune indépendant,... au jeune trentenaire, actif et ayant déjà franchi le pas de l'achat immobilier. Il s'agit là d'une de nos forces principales dans la mesure où aucune réalité de la vie ne nous est épargnée.

De nombreuses activités ont déjà été organisées (ramassage des mégots en rue, conférence destinée aux jeunes indépendants, ...) et bien d'autres restent à venir !

Outre le fait de faire entendre la voix des jeunes, nous voulons apporter notre pierre à l'édifice par le biais d'ac-

tions concrètes. C'est ainsi que nous réaliserons pour la seconde fois, un Afterwork politique le 6 mars afin de vous permettre de rencontrer diverses personnalités politiques et une conférence sur les nombreuses aides que le CPAS peut apporter aux jeunes, le 21 avril 2018.

Envie de nous suivre, de vous tenir informés ? Rendez-vous sur la page Facebook et Twitter jeunes MR Nivelles !

Louis-Xavier BOUILLON,
chargé de communication Jeunes MR

Eléonore BERTRAND, Hubert BERTRAND, Philippe BOUFFIOUX, Valérie DE BUE, Colette DELMOTTE, Benoît GIROUL, Vinciane HANSE, Pierre HUART, Bernard LAUWERS, Geoffrey LEVÉQUE, Béatrice MANQUOY, Willy MANQUOY, Margaux NOTHOMB, Raphaël PARE, Catherine RICHELOT, Claudine THEYS, Danielle VAN KERKHOVEN



Faire de la politique, c'est avant tout écouter les gens et faire des choix

Chers habitants de Nivelles,

Pour le groupe cdH-Ensemble, il est important de savoir ce que vous pensez de notre ville, de votre quartier, ce que vous y appréciez, et ce que vous voudriez changer... C'est avec VOUS que nous voulons profiter du présent pour réfléchir et construire l'avenir. Votre avis est essentiel !

C'est pourquoi, nous avons décidé de réaliser le sondage. Vous pouvez remplir ce questionnaire en ligne sur : www.ensemble-cdh-nivelles.be/sondage. Il est possible d'utiliser le « code QR » figurant ci-dessous.



Les membres de notre équipe :
Bernard DE RO ; Evelyne STINGLHAMBER-VAN PEE, Echevine ; Etienne LAURENT et Julie GILLET, Conseillers communaux ; Isabelle MAHY, Conseillère CPAS ; Omar BELHALLOUMI ; Clairette BOTTE ; Jean-Luc BRULÉ ; Valentin CAYPHAS ; Philippe DAMMAN ; Bernadette DE HERTOIGH ; Daniel DEKOSTER ; Emilie DELFERRIERE ; Jean-Luc DENIS ; Gisèle DERIDEZ ; Colette DESTAIN ;

Francis GILLE ; Michel GILLET ; Richard GODEAU ; Pierre HARDAT ; Marie-Claire HENRY de GENERET ; Philippe HENRY de GENERET ; Catherine LABEYE ; Jean-Paul LEJEUNE ; Christian LUYCX ; Jabu MANÉ ; David MOSSELMANS ; Jacques PERAUX ; Nathalie PIRET ; Elisabeth VAN HAELEN-GILLARD



Un projet d'avenir pour le domaine militaire

Comme chacun le sait, à l'occasion de la Saint-Valentin, il est de coutume d'offrir des roses rouges aux personnes aimées. Nous ne dérogerons pas à la tradition, c'est pourquoi notre groupe souhaite offrir ces fleurs, virtuelles, à toutes celles et à tous ceux qui, au sein des partis présents à Nivelles, s'investissent et œuvrent pour le mieux-être de ses habitants.

Il ne s'agit ici, bien entendu, pas d'une déclaration d'amour mais plutôt d'un constat : il vaut mieux unir toutes les bonnes volontés que se diviser. Nous voulons aller au-delà des problèmes d'ego, des relations personnelles difficiles, des petites chicaneries qui surviennent, parfois. Les nivelloises et les nivellois méritent mieux que cela et, à tout le moins doivent obtenir, enfin, une équipe de qualité aux commandes de la ville, une équipe pluraliste, suffisamment représentative de la population afin qu'aucun groupe social ne se retrouve favorisé au détriment d'autres et que personne ne se sente exclu.

De gros dossiers seront à traiter par la prochaine majorité communale ; l'un de ceux-ci, qui mérite tout notre soutien et toute notre attention est la reconversion du domaine militaire. Quel sera son devenir ? Faudra-t-il le laisser devenir une proie pour les promoteurs immobiliers très présents à Nivelles ? Certainement pas.

Notre ville comporte beaucoup de clubs sportifs dont les besoins en espace, en logistique, ne sont pas rencontrés et englobe une multitude d'associations qui pourraient se voir accueillies de manière décente au sein d'un environnement dédié. Nous avons élaboré un projet qui va dans ce sens et qui répondra aux attentes de nombreuses familles nivelloises.

Un autre dossier sur lequel il sera important de se pencher au cours de la prochaine mandature est la problématique du commerce et des marchés. Ce sujet doit vraiment être abordé sérieusement, de manière globale, car il impacte, plus ou moins directement,

tous les domaines du vivre ensemble. L'organisation d'activités, supposées améliorer l'image de Nivelles pourrait déjà utilement se faire avec une réelle concertation de tous les acteurs de la société civile concernés afin que ces activités ne pénalisent pas le commerce nivellois mais, au contraire, constituent une vraie plus-value pour l'ensemble de la population.

Bien d'autres sujets seront à aborder au cours de la prochaine mandature communale, nous aurons l'occasion d'y revenir et d'exposer dans ces colonnes ou à d'autres occasions, les différents objectifs que nous nous proposons d'atteindre à l'horizon 2024 en collaboration avec toutes les bonnes volontés qui s'investissent au service de la ville et de ses habitants.

André FLAHAUT, Maurice DEHU, Marie-Thérèse BOTTE, Céline SCOKAERT, François NOE, Véronique MOREAU, André LECUYER, Louison RENAULT, Gaëtan THIBAUT, Marthe-Eugénie N'DAME, Rudy WYBO, Anne-Françoise JEANSON, Yvan BJOKO et Audrey VANDERWALLEN.



Nivelles vers l'autonomie énergétique...

Pendant que le Gouvernement fédéral débat de la sortie du nucléaire en 2025, nous vous proposons d'envisager notre avenir énergétique. Notre perspective est de vivre dans une commune où ses habitants produisent et consomment localement.

Les écologistes nivellois vous invitent à partager cette vision d'avenir lors d'une conférence sur l'énergie qui aura lieu le mercredi 7 mars 2018.

Etre autonome, c'est tout d'abord commencer par une consommation responsable. Bien gérer sa consommation domestique est essentiel.

Les campagnes de sensibilisation sont fréquentes et rappellent tous ces petits gestes qui permettent de diminuer sa consommation. Ceci est bon pour le portefeuille de chacun mais aussi bénéfique pour la planète et notre environnement local.

Etre autonome, c'est également pro-

duire de l'énergie renouvelable au niveau local. Il existe plusieurs filières du renouvelable. Le pari pour l'avenir est de pouvoir diversifier ces productions et d'assumer la fin du nucléaire. Récemment, un parc éolien citoyen a été inauguré à Nivelles. D'autres sont en projet. Des projets de biométhanisation sont également envisagés.

Au cours de cette conférence, nous vous proposerons de réfléchir sur la filière du photovoltaïque avec des expériences à Bruxelles et à Flobecq. Nos invités du soir y exposeront le fruit de leur expérience. Nous aborderons aussi l'aspect du stockage de l'électricité, technologie en plein développement qui révolutionnera notre production et notre consommation.

A l'échelon local, il est possible de contribuer à cette indépendance énergétique. Si cela ne peut se faire du jour au lendemain, s'y mettre dès demain, c'est préparer l'avenir des générations futures.

MERCREDI 7 MARS 2018 à 20h Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de Nivelles

Programme de la soirée

- 1. Devenir coopérateur de la transition énergétique à Bruxelles**
Ismaël DAUD, administrateur de la coopérative bruxelloise ENERGIS, viendra vous parler de projets photovoltaïques réalisés à Bruxelles.
- 2. Le stockage local et participatif de l'énergie électrique**
Gérard HUBAUX, administrateur de la société anonyme Les Vents d'Arpes exploitant le parc éolien de Nivelles-Sud, parlera des enjeux et des développements attendus en matière de stockage journalier et saisonnier de l'électricité dans un contexte local et participatif.
- 3. Tournée générale de panneaux à Flobecq**
Marcel DEKEYSER, conseiller en énergie au sein de l'asbl Flobecquoise COLLINES SOUS LEVANT viendra, quant à lui, vous parler du projet qui fait de Flobecq la commune la plus équipée de Wallonie en panneaux photovoltaïques (35% des habitations).

Pour la Locale,
Gérard HUBAUX, Nicolas WERTZ,
Isabelle BOURLEZ, Grégory LECLERCO,
Marcel CHERON et Pascal RIGOT

Séance du 22 janvier 2018

Synergies entre le CPAS et la Ville de Nivelles

La Présidente du CPAS, Colette DELMOTTE, a présenté le rapport annuel des synergies et économies d'échelle entre le CPAS et la Ville. Les directions générales ont élaboré un plan d'actions visant le rapprochement notamment des services de recette, ressources humaines, informatique, marchés publics, patrimoine ainsi qu'une collaboration en matière de communication externe.

En ce qui concerne les matières relevant des services sociaux, il est à noter un détachement de travailleurs avec le statut d'Article 60 vers la Ville, une collaboration entre la Cellule de prévention et le service IDESS qui propose le déneigement, la coupe d'arbres et de haies, la tonte de gazon, l'entretien des trottoirs, les petits travaux et le nettoyage des pierres tombales... L'organisation d'activités ou la mise à disposition de locaux sont d'autres exemples de synergies.

Club house pour le Hockey

Dans le cadre de la construction d'un club house, la Ville et le Royal Pingouin Hockey Club Nivellois vont signer une convention approuvant l'acte de cautionnement et dans laquelle les modalités de gestion sont reprises de manière à garantir les droits et obligations des parties. La Ville se porte caution solidaire envers la banque et ce, pour ce qui concerne tant le capital que les intérêts de l'opération de 730.000 € contractée par le club.

Budget CPAS

La Présidente du CPAS, Colette DELMOTTE, a présenté un budget en équilibre pour l'exercice 2018 du CPAS (cf page 12). Il présente un total de dépenses et recettes ordinaires de 18.695.327,32 €, et un total de dépenses et recettes extraordinaires de 1.092.855,37 €. Celui-ci a été approuvé.

André FLAHAUT (PS) a souhaité connaître les avoirs en patrimoine du CPAS. D'après la Présidente, le CPAS possède des terres agricoles, des prairies, des forêts, un terrain à bâtir au fbg de Soignies et un autre à la rue Henri Pauwels ainsi que divers bâtiments comme la Ferme de l'Hostellerie, le Musée communal...

Cinéma

La Conseillère Marie-Thérèse BOTTE (PS) s'est interrogée quant au coût réel des travaux déjà engagés dans la rénovation du lieu du cinéma.

L'Echevin des Travaux, Philippe BOUFFIOUX, a expliqué que sur les 1.041.000 € estimés, 351.000 € de travaux ont déjà été réalisés, à savoir la façade, la toiture, la ventilation et la démolition intérieure. « Nous espérons pouvoir relancer les travaux dans le courant du mois de février », a précisé l'Echevin des Travaux.

Sécurité des piétons et des cyclistes

Marie-Thérèse BOTTE a souhaité qu'une campagne de sensibilisation puisse être menée par la Ville afin que ces usagers dits faibles respectent eux-mêmes la signalisation et le Code de la Route, et assurent leur visibilité sur la route.

Le Bourgmestre Pierre HUART a proposé que des recommandations soient insérées dans le bulletin communal et sur les réseaux sociaux. La Maison des Sports va aussi envoyer des rappels aux responsables des clubs afin que leurs membres soient attentifs.

Aménagements aux abords du chemin de Fontaine-l'Evêque

Le Conseiller Gaëtan THIBAUT (PS), se faisant le relais de riverains, a souhaité connaître le calendrier des aménagements prévus à cet endroit en vue d'y améliorer la sécurité.

Le Bourgmestre a expliqué que les espaces piétons situés entre le tronçon situé entre le rond-point de l'avenue du Monde et celui du chemin de Fontaine-l'Evêque (avant la R24) étaient suffisamment larges et ne nécessitaient pas d'aménagement. Par contre, il est prévu

de réaliser un cheminement sécurisé au-delà du ring et ce, endéans les 5 ans.

Extension de la Résidence Nos Tayons

Suite à la question de Gaëtan THIBAUT, la Présidente du CPAS Colette DELMOTTE a confirmé l'attribution de 24 lits supplémentaires à la résidence Nos Tayons.

Marquage temporaire publicitaire sur les trottoirs

Etienne LAURENT (cdH) s'est étonné des marquages publicitaires sur les trottoirs réalisés par un fast food pour annoncer son ouverture. Il a voulu en savoir plus quant à cette pratique.

« La société avait introduit auprès de l'administration communale une demande de promotion pour l'utilisation de GOBO. Sa campagne tombant en même temps que le Viva for Life, nous avons dû refuser sa demande. Elle a alors utilisé une autre technique, cette fois à la craie, qui part après un certain temps. Malheureusement, la législation actuelle ne prévoit rien à ce sujet. Il faut donc que le législateur s'adapte aux nouvelles technologies et modifie les dispositions réglementaires », a conclu le Bourgmestre Pierre HUART.

Prochain Conseil communal
Lundi 26 février 2018,
20h, salle des Mariages
de l'Hôtel de Ville

L'Administration communale sera
fermée le **lundi 19 février** toute
la journée et le **mardi 20 février**
en matinée.

Cimetière de Nivelles Fermeture exceptionnelle

Des travaux d'amélioration sont actuellement réalisés au cimetière de Nivelles et pour leur bonne exécution, le lieu sera exceptionnellement fermé les **mercredis, jeudis et vendredis en février et en mars prochains.**

Bien conscients des désagréments que cela pourrait causer, nous vous remercions de votre compréhension.

Mise à l'honneur de FEMMES nivelloises APPEL

EGALITÉ DES CHANCES

Dans le cadre de la Journée internationale de la Femme le 8 mars prochain, les Autorités communales mettront une nouvelle fois à l'honneur plusieurs femmes « extra-ordinaires ».

Si vous connaissez une femme majeure domiciliée à Nivelles qui, selon vous, mérite d'être mise à l'honneur pour son engagement, son originalité, son expertise, sa liberté d'action dans sa vie professionnelle ou autre, nous vous invitons à proposer sa candidature au Collège communal. La cérémonie se déroulera le 8 mars à l'Hôtel de Ville, un cocktail y sera organisé.

Les candidatures descriptives d'une quinzaine de lignes sont à envoyer sous enveloppe fermée à l'Hôtel de Ville, place Albert 1^{er}, 2 avec la mention « Egalité des chances » ou via presidence@cpas-nivelles.be pour le **lundi 26 février au plus tard**.

→ **Plus d'infos** 067/28.11.03 - secrétariat de la Présidente du CPAS.

■ Colette DELMOTTE,
Présidente du CPAS

Plaine de jeux communale Recrutements

La plaine de jeux communale a lieu tout le mois de juillet et les deux premières semaines d'août.



Coordinateur-chef de plaine et coordinateurs-adjoints (H/F)

Dans le cadre de ces fonctions, des réunions seront programmées par ailleurs en mars, avril et juin pour l'élaboration du projet pédagogique. Les candidatures doivent parvenir **pour le 1^{er} mars au plus tard**.

Animateurs brevetés et animateurs adjoints (H/F)

Travail à temps plein durant au moins deux semaines consécutives entre le 2 juillet et le 10 août. Une journée de formation est par ailleurs programmée fin juin. Les candidatures doivent parvenir **pour le 31 mars au plus tard**.

→ **Plus d'infos** service du Personnel de 8h30 à 12h (067/88.22.58 - Sarah GIOT) ou de l'Echevinat de la Jeunesse (067/88.22.85) ; les avis de recrutement complets sur www.nivelles.be.

Par ordonnance,

■ La Directrice générale,
Valérie COURTAÏN

Le Bourgmestre,
Pierre HUART



STATIONNEMENT

Une carte de stationnement provisoire pour les nouveaux riverains

Les personnes emménageant sur le territoire de la Ville et n'ayant pas encore acquis la qualité de riverain peuvent demander une carte de stationnement dite « provisoire », d'une durée de validité de 45 jours à partir de la date d'introduction de la demande de changement d'adresse.

Conditions d'obtention

Le demandeur de la carte doit s'adresser à l'administration communale et cumulativement :

- être muni d'une copie de la déclaration de changement d'adresse ;
- être muni de sa carte d'identité ;
- être muni de l'original du certificat d'immatriculation du véhicule concerné ;
- fournir la preuve que le véhicule est immatriculé à son nom, ou qu'il en est propriétaire, lorsque le véhicule ne doit pas être immatriculé, ou qu'il en dispose de façon permanente (par exemple: être inscrit comme étant conducteur principal dans le contrat d'assurance ou fournir une attestation de l'employeur pour un véhicule de société).

→ **Plus d'infos** www.nivelles.be.

■ Pierre HUART
Bourgmestre,

Budget 2018 du Centre Public d'Action Sociale

CPAS

Le budget de cet outil indispensable pour combattre le décrochage socio-économique a été adopté par les mandataires.

Malgré un contexte budgétaire difficile, le CPAS de Nivelles continue à développer de nombreux services indispensables pour les plus démunis et pour tous les Nivellois qui se retrouveraient ponctuellement ou de manière imprévisible dans une situation d'importante précarité sociale. Toutes nos actions s'inscrivent dans un souci permanent de cohésion sociale et d'émancipation individuelle, de prévention et de responsabilisation.

Service ordinaire

Le budget du CPAS pour 2018 sera de 18.695.327 €, soit une augmentation de 3,4 % par rapport au budget de 2017. L'intervention communale s'élèvera à 5.497.385,02 € soit 192 € par habitant.

Les frais du personnel (coût salarial des 210 agents - hors article 60) représente 52 % des dépenses et les frais de fonctionnement représentent 11,9 % du budget.

Les dépenses de transfert - reprenant les revenus d'intégration sociale (RIS) et les aides sociales diverses - s'élèvent à 4.561.000 €, soit 24 % des dépenses totales. En décembre 2017, 287 personnes (dont 60 étudiants) bénéficiaient du RIS. Cette aide sociale impacte 411 Nivellois.

Les recettes de prestations (loyers, prestation de service) s'élèvent à 5.801.768 €, soit 32 % des recettes totales. Les Recettes de transfert - les subsides - augmentent corrélativement à l'augmentation des dépenses réelles de transfert et aussi grâce à une gestion plus stricte de la récupération et du suivi des subsides. Elles représentent 64 % des recettes.

Service extraordinaire

Pour les investissements mobiliers et immobiliers, le service extraordinaire affiche des prévisions de dépenses d'un montant total de 1.092.855 €, qui seront entièrement financées sur fonds propres et par voie de subsides.

Quelques projets pour 2018 :

- Moulin de la Foulerie à la chée de Braine-le-Comte : travaux de stabilité pour l'aménagement et la création de 2 nouveaux logements et travaux d'aménagements durables pour une indépendance totale du point de vue énergétique (turbine à eau et panneaux solaires).
- Résidence Samiette : aménagements d'une cuisine adaptée aux personnes ayant un handicap.
- El Rochèle (rue Ste-Barbe 17): aménagement d'un 6^{ème} logement de transit.
- Création d'une épicerie sociale en collaboration avec la Croix-Rouge et Solidon à l'arrière de la Maison de repos.
- Démarrage du projet d'extension de la résidence Nos Tayons (24 lits supplémentaires et 5 lits court séjour).
- Acquisition d'un mini bus pour les résidents de Nos Tayons.

Pour conclure

Voici un budget rigoureux et réaliste mais conscient que des éléments extérieurs pourraient influencer notre trajectoire. Nous savons que nous devons innover et faire preuve de créativité et de persévérance pour optimiser les services et continuer à améliorer notre fonctionnement. C'est ce qu'attend de nous la population nivelloise.

■ Colette DELMOTTE,
Présidente du CPAS

ACTION SOCIALE

Nivelles « Ville Amie Démence »

La démence, c'est 208.000 cas en Belgique (selon les estimations d'Alzheimer Disease International). Les proches de personnes démentes, jour après jour, font face à une maladie insidieuse qui ronge les esprits et qui provoque des changements comportementaux extrêmement difficiles à gérer.

La moyenne d'âge en Europe et en Belgique augmente de manière linéaire, le nombre de cas de démence suit la même évolution.

A Nivelles, ce problème est pris très au sérieux. En effet, en 2012, la Ville a rejoint l'initiative de Ville Amie Démence (ViADem) et a d'ailleurs signé la charte qui sous-tend cette organisation. Un agent du CPAS et un agent de la Ville de Nivelles ont reçu une formation spéciale dans ce domaine délicat : accueil, soutien de proximité, aide adaptée, détection et encadrement ...

Ces agents sont aujourd'hui à même de conseiller voire de seconder celles et ceux qui doivent gérer des cas de démence au sein de leur famille.

Vous pouvez rencontrer ces agents spécialisés dans les locaux du CPAS (rue Samiette, 72) en prenant rendez-vous auprès de celine.brostaux@cpas-nivelles.be

■ Colette DELMOTTE,
Présidente du CPAS

Prochain Alzheimer Café le 19 mars

L'Alzheimer Café est un lieu de rencontre où l'on peut venir s'informer sur les divers aspects de la maladie d'Alzheimer. L'occasion aussi pour les personnes atteintes de la maladie et pour leurs proches de s'asseoir autour d'une tasse de café, de parler, d'échanger et de retrouver le plaisir d'être ensemble dans une atmosphère conviviale.

De 14h à 16h - Résidence Samiette (rue Samiette, 72).

→ **Plus d'infos** 067/88.21.13 - Guichet social
ou via isabelle.vaessen@nivelles.be.

Droits à l'image et à la vie privée des agents des services publics

VIE PRIVÉE

Il est utile de rappeler que comme tout citoyen, les agents des services publics disposent d'un droit à l'image et d'un droit à la vie privée y compris dans l'exercice de leurs fonctions.

La prise de photo, de vidéo et a fortiori la diffusion de ces données sur un site internet ou tout autre média sont concernés, en vertu de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Nous constatons que les agents de terrain - notamment policiers et gardiens de la paix - sont régulièrement confrontés durant leur intervention à la prise de photo ou de vidéo par des tiers - et parfois à leur diffusion - sans qu'aucun consentement ne soit demandé aux intervenants. Agir de la sorte est susceptible de poursuites judiciaires !

→ **Plus d'explications** sur www.nivelles.be et sur le site de la Commission de la Protection de la Vie privée www.privacycommission.be.



■ Pierre HUART,
Bourgmestre

PRÉVENTION

Les sports d'hiver, ce n'est pas slalomer entre les crottes !

De nombreuses plaintes de citoyens concernant la recrudescence de déjections canines sur l'espace public nous parviennent. Si le slalom est apprécié par les skieurs qui descendent les pistes, il l'est beaucoup moins par les piétons qui empruntent nos trottoirs.

Ramasser la déjection de son animal est une obligation pour tous les maîtres. Et pour s'assurer que ceux-ci se munissent du matériel nécessaire lorsqu'ils partent en balade, le code de citoyenneté impose d'attacher à la laisse, de manière visible, au moins un sachet récolteur.

Certains maîtres n'adoptent pas ce comportement citoyen ... les conséquences pour la propreté publique et la qualité de vie des habitants sont désastreuses. Un seul maître indiscipliné peut salir tout un quartier, les

déjections s'accumulent jour après jour sur les trottoirs. Les espaces verts ne sont pas non plus épargnés, au plus grand regret des enfants qui y jouent et des jardiniers chargés de l'entretien.

Les Gardiens de la paix effectuent des patrouilles spécifiquement orientées vers ce phénomène.

Toute infraction donne lieu à la rédaction d'un constat et est sanctionnée d'une amende administrative d'un montant de 50 à 350 €.

■ Pierre HUART,
Bourgmestre



AMO Tempo Appel

Dans le cadre de ses Ateliers de Réussite Scolaires, l'AMO Tempo recherche des bénévoles pouvant faire état d'une expérience dans le secteur de **l'enseignement secondaire**, et plus particulièrement dans les domaines des mathématiques, des sciences et des langues. Ce soutien serait demandé pour les lundis et jeudis, de 16h à 18h au bd des Archers, 12.

→ **Plus d'infos** 067/21.94.55 - equipe@amotempo.be.

Culture

Jusqu'au 4 mars Passé et présent



Exposition des peintures de Lojos Mayas - Maison de la Laïcité (rue des Brasseurs, 7)
→ Infos : www.calbw.be

JE 15 février Jazz au Stade

Jam Session - 20h - club-house du Stade Nivellois (parc de la Dodaine)
→ Infos : www.jazzaustade.be

VE 16 février Association Parkinson

Accueil des patients et des aidants-proches
De 14h30 à 16h30 - résidence Nos Tayons (rue Ste-Barbe, 19)

VE 23 & SA 24 février, VE 2 & SA 3 mars - Une dernière pour l'Amour

Nouveau spectacle de la Troupe Les Contacteurs
20h - Institut de l'Enfant-Jésus (rue de Sotriamont, 1)
→ Infos : 0495/23.55.69 - Joëlle ou www.lescontacteurs.be

VE 23 février « Népal. De Katmandu au Mustang »



Exploration du Monde par Guy COUSTEIX
18h30 - Waux-Hall
→ Infos : 067/88.22.77
www.ccnivelles.be

SA 24 & DI 25 février Ene miyète in walon èy un peu en français

Théâtre accompagné d'un waterzooi (SA) et d'un goûter tartes (DI)
SA : 18h ; DI : 15h - salle des Fêtes de Bornival
→ Infos : 0491/10.86.97

DI 25 février La Préhistoire au féminin : Parce que l'Homme préhistorique était aussi une femme

Ptah-Hotep Asbl, conférence par Céline PIRET, préhistorienne et illustratrice en archéologie
15h - Bibliothèque locale - entrée par la rue Bléval
→ Infos : 0497/97.68.40 - www.ptah-hotep.be

LU 26 février Six pieds sur terre



Coproduction du Théâtre Pépite et du Théâtre Varia, spectacle de et avec Jean-Luc PIRAUX
20h - Waux-Hall
→ Infos : 067/88.22.77
www.ccnivelles.be

JE 1^{er} mars Le burnout parental : le comprendre, l'éviter et s'en sortir

Ligue des Familles, conférence par Moira MIKOLAJCZAK et Isabelle ROSKAM, professeurs UCL - 20h - Maison de la Laïcité (rue G. Willame, 10)
→ Infos : www.parentabout.be

SA 3 & DI 4 mars - Exposition du club de dessin Enéo

Vernissage le VE 2 mars à 19h, entrée gratuite - Waux-Hall
→ Infos : 0472/72.67.03 ou 067/21.67.49

DI 4 mars - Duos sur canapé

Nivelles Espérance Théâtre, comédie de Marc CAMOLETTI avec e.a. Kathy DESTERCKE, Dominique JORISSEN
15h30 - Waux-Hall
→ Infos : 067/21.41.14
Willy LAMBERT

MA 6 mars Is there a life on Mars ?

Coproduction du Festival de Liège avec l'aide de la FWB, avec e.a. Muriel CLAIREMBOURG, Jean-Michel D'HOOP
20h - Waux-Hall
→ Infos : 067/88.22.77
www.ccnivelles.be

SA 10 mars Tiësse dè lisse...

Avec le Cercle Royal Les XIII, spectacle de théâtre dialectal de Ch. DERYCKE
19h30 - Waux-Hall
→ Infos : 0475/73.35.63

LU 12 mars Film Surprise

Lundis du Cinéma, dans le cadre de la tournée des lauréats des Magritte du cinéma
20h - Waux-Hall
→ Infos : 067/88.22.77
www.ccnivelles.be

MA 13 mars Jardiner en mars et culture en serre

Assemblée générale de la Ligue du Coin de Terre, suivie de cette conférence de J. VANDENHENDE
17h30 - Hôtel de Ville

DI 18 mars Cyrano

Théâtre du Chenois, adaptation d'Eric HAMESSE.
16h - salle paroissiale de Baulers (rue de l'Eglise, 3)
→ Infos : 0488/713.798 ou 067/21.83.62

Découverte du papier mâché en duo

Atelier d'arts plastiques pour un moment en famille (enfants dès 6 ans) le **mercredi 28 février** de 14h à 16h30 à La Tourette (av. Tour de Guet). Petits personnages ou petits animaux, selon votre envie, se réaliseront au bout de vos doigts... Un moment artistique en duo, qui ne nécessite aucune prédisposition. L'atelier sera animé par Jackie DEROY.

→ **Réservation obligatoire**
067/88.22.77 ou www.ccnivelles.be.

Exposition du Concours de logo

Organisé dans le cadre du Concours d'Arts Plastiques et Visuels ouvert aux jeunes étudiants (15 - 25 ans) de la Fédération Wallonie-Bruxelles du 9 au 15 mars, découvrez les réalisations d'une quarantaine de jeunes talents !

Loisirs

ME 21 février

Tous en jeu

Grâce au jeu de société, des personnes de tous les âges se réunissent autour d'une même activité - De 14h à 16h30 - résidence Nos Tayons (rue Ste-Barbe, 19)
→ Infos : 067/89.26.30 - marilou77@gmx.fr

VE 23 février

Atelier BIBLI/Origami

Atelier sur l'art du pli et de la découpe du papier, pour adultes et adolescents De 17h à 18h30 ou de 19h à 20h30 - Waux-Hall
→ Infos : 067/89.26.31 - marie.wydouw@bibliotheque-nivelles.be

Jeunesse

ME 21 février

Cache-cache

Famille en Fête avec le Théâtre de la Guimbarde, spectacle pour les enfants dès 2 ans ; un atelier Enfants/Adultes aura lieu après la représentation, inscription obligatoire 14h30 et 16h - Waux-Hall
→ Infos : 067/88.22.77 www.ccnivelles.be

ME 28 février

L'heure du conte

Pour les enfants de 3 à 8 ans accompagnés d'un adulte, gratuit - De 15h à 16h - Waux-Hall
→ Infos : 067/89.26.30 - valerie.colin@bibliotheque-nivelles.be

DI 4 & 11 mars - Brocante

De 7h à 15h - parking du Carrefour Market - rue Tienne à Deux Vallées
→ Infos : 0478/90.86.73 - Marie-Joe

DI 4 mars - Repair Café

Electro, électricité, vélo, couture ; bar, café & pâtisseries De 14h à 17h - résidence Samiette (rue Samiette, 72)
→ Infos : 0478/48.95.92 - repaircafenivelles@gmail.com

ME 28 février

Club de lecture Ados

Pour les adolescents à partir de 12 ans, gratuit De 18h30 à 20h - Waux-Hall
→ Infos : 067/89.26.30 caroline.tilmanne@bibliotheque-nivelles.be

MA 13 mars

Le temps des bébés

Pour les tout-petits de 6 mois à 2 ans et demi accompagnés d'un adulte, gratuit De 10h à 10h30 - Waux-Hall
→ Infos : 067/89.26.30 valerie.colin@bibliotheque-nivelles.be

Journées de l'orientation Les 2 & 3 mars à Court-St-Etienne

Que vous soyez élèves, étudiants, demandeurs d'emploi ou jeunes travailleurs, choisir une formation ou un métier implique au préalable d'être bien informé. Des organisations professionnelles, des institutions, des établissements d'enseignement et de formation se mobilisent pour vous aider à construire votre avenir scolaire et/ou professionnel.

Rendez-vous au PAM Expo (av. des Combattants, 19 B à 1490 Court-St-Etienne).

→ **Plus d'infos** www.journeesorientation.be

FESTIVAL DU CONTE de Bornival



Le comité des Parents de l'école, en collaboration avec l'équipe éducative, organise son 5^{ème} Festival du Conte autour du thème « Imagine... ». Rendez-vous le **dimanche 11 mars** de 10h30 à 16h !

Pour votre plaisir et celui de vos enfants (de 0 à 99 ans !), une dizaine de conteurs aux univers très variés occuperont les classes décorées pour l'occasion.

Une forêt merveilleuse, des lumières étranges, un jardin de délices... Oh mais où le lapin s'est-il faufilé ? Tic-tac, Tic-tac, l'heure du conte a sonné. Laissez-vous porter par la magie... Il y aura aussi des jeux de société prêtés par Fox et Cie, des grimaces,... Entrez dans la forêt : une sorcière vous servira diverses potions magiques.

Vous pourrez non seulement vous abreuver mais aussi vous nourrir tout au long de la journée.

PAF : 4 € par adulte - gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

→ **Plus d'infos** <https://festivalduconte.wordpress.com>.

■ **Bernard LAUWERS**,
Echevin de l'Enseignement

Opération Arc-en-ciel du 9 au 11 mars



Des milliers de jeunes bénévoles viendront à votre rencontre via le porte-à-porte ou dans les grandes surfaces pour récolter des vivres non périssables. Elles seront redistribuées auprès d'institutions accueillant des jeunes en maison d'hébergement ou d'associations en milieu ouvert reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

→ **Plus d'infos** www.arc-en-ciel.be.

Du 1^{er} au 31 janvier 2018

Les données figurant dans l'Etat civil ont obtenu l'accord des familles.



ETAT CIVIL

Décès

ADAM André, 80 ans,
époux de Hancq Lucette

ANS Jacqueline, 80 ans,
veuve de Wargny Jacques

BARBIER Ermand, 87 ans,
époux de Wastiaux Germaine

BARTIER Cédric, 32 ans,
célibataire

BETTE Victor, 95 ans,
veuf de Levêque Jeanne

BODART Rodolphe, 40 ans,
compagnon de
Soupart Caroline

DETRAIN Michel, 73 ans,
époux de Ronlez Manuela

FRANÇOIS Roger, 89 ans,
veuf de Boucart Lucette

GEERAERTS Jacqueline, 71 ans,
épouse de Bauwens Maurice

GREVIN Danielle, 57 ans

HEYMANS Willy, 81 ans,
époux de Zébiar Francine

MEURÉE Robert, 85 ans,
veuf de Bioux Monique

RENIER Richard, 94 ans,
époux de Lebrun Juliette

ROBERT Gilberte, 70 ans,
épouse de Bouchard Guy

ROCHER Pol, 71 ans,
époux de Hayet Marie

SENTE Christiane, 82 ans,
veuve de L'Hoir Emile

SEVRAIN Blanche, 71 ans,
célibataire

TRÉSIGNIES Jacques, 72 ans,
veuf de Walaszczyk Christiane

VAN LOO Lucien, 88 ans,
époux de Lemoine Renée

VANDENBERGH Georgette,
84 ans, veuve de
Lepoivre Raymond

Mariages

CRICK Didier, Nivelles &
TORTON Valérie, Nivelles

STASSIN Pol, Nivelles &
CARON Coline, Nivelles

Naissances

DURAK Mathéo

GANDOUR Zoé

ROGGEMAN Lionel



RVAZIS ACLOTS

*I n'faut niⁿ taper èvoje ses vîs solés
dèvant d'avwêr des nieús.*

Il ne faut pas jeter ses vieux souliers
avant d'en avoir des nouveaux.

Toujours s'assurer de la continuité des choses.

GARDES

Pharmacies

Maillebotte Sq. des Nations Unies → 067/ 21.38.26

Derclaye Rue de Namur, 94 → 067/ 21.31.93

DufRASNE Rue de Soignies, 6 → 067/ 21.89.47

Familia Rue St Georges, 33 → 067/ 21.36.01

Devriese Place des Déportés, 13 → 067/ 21.06.36

Havaux Grand Place, 49 → 067/ 21.35.13

Multipharma Rue de Namur, 6 → 067/ 21.22.29

Meurée Rue Ste Anne, 8 → 067/ 21.18.45

MM Grand Place, 41 → 067/ 21.23.57

Nivelpharma Chée de Mons, 47 → 067/ 21.12.55

(accès voiture uniquement possible
via R24 - contournement Sud)

Vert Chemin Vert Chemin, 38 → 067/ 88.84.10

FÉVRIER

14. HAVAUX
15. MM
16. FAMILIA
17. MAILLEBOTTE
18. DEVRIESE
19. VERT CHEMIN
20. MULTIPHARMA
21. HAVAUX
22. MAILLEBOTTE
23. DERCLAYE
24. DUFRASNE
25. DUFRASNE
26. VERT CHEMIN
27. MULTIPHARMA
28. HAVAUX

MARS

1. MAILLEBOTTE
2. MULTIPHARMA
3. DEVRIESE
4. DERCLAYE
5. MEUREE
6. NIVELPHARMA
7. DUFRASNE
8. MULTIPHARMA
9. DERCLAYE
10. HAVAUX
11. HAVAUX
12. VERT CHEMIN
13. NIVELPHARMA
14. DEVRIESE
15. MM
16. FAMILIA
17. DERCLAYE
18. VERT CHEMIN

Editeur responsable

Pierre HUART - Bourgmestre
Hôtel de Ville - 2, place
Albert 1^{er} - 1400 Nivelles

Secrétaires de rédaction

Nathalie TENSY
Olivier GEEROMS
T. 067/88.22.84
information@nivelles.be



Prochaine parution: 14/03/18
Remise des articles: 26/02/18

Pharmacies de garde après 22h

A partir de 22h, le patient est dans l'obligation de téléphoner à la police locale (067/88.92.11) pour connaître la pharmacie de garde. Le pharmacien de garde ne répondra à aucune demande si la police locale ne l'a pas prévenu de votre arrivée !

Ce calendrier est susceptible de changement de dernière minute.

Plus d'infos sur www.pharmacie.be ou à la police locale (067/88.92.11).

Médecins

Gardes médicales le w-e (du VE 19h au LU 8h)
et les jours fériés (de la veille 19h au lendemain 8h) : 02/38.50.500

Gardes médicales la semaine (les nuits de 19h à 8h du lundi au vendredi) : 067/21.97.94

N° vert "Propreté"
0800/99 354

N'hésitez pas à former ce n° gratuit,
nos Services vous répondront
dans les meilleurs délais !